

Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Angers
rue Béranger
Église paroissiale Saint-Antoine, Angers

Monument aux morts, église paroissiale Saint-Antoine d'Angers

Références du dossier

Numéro de dossier : IM49002565

Date de l'enquête initiale : 2013

Date(s) de rédaction : 2013

Cadre de l'étude : recensement des peintures murales monuments aux morts de la guerre 1914-1918

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Emplacement dans l'édifice : le monument occupe la chapelle des âmes du purgatoire édifée entre la chapelle de la Vierge bras nord du transept et le chœur

Historique

Le monument aux morts de l'église Saint-Antoine d'Angers fut édifié au mois de juillet 1920 dans la chapelle des âmes du purgatoire. L'initiative est due au curé de la paroisse qui finança le monument grâce à une quête effectuée auprès des familles des victimes de la Grande Guerre. Les plans furent confiés à l'architecte Beignet qui avait construit quelques années plus tôt l'église. L'entrepreneur Chalumeau fut chargé de sa réalisation au début du mois de juillet 1919. Le monument fut inauguré le dimanche 20 juillet en présence de Monseigneur Rumeau. La cérémonie des vêpres présidée par l'évêque d'Angers, rassembla autour du curé de la paroisse le chanoine Costes, le chapelain du cimetière, M. Uzureau, l'aumônier de Bellefontaine et des fidèles venus nombreux. Après le discours du curé, Monseigneur Rumeau bénit l'autel à la mémoire des cent onze morts de la paroisse. Une seule chose manquait lors de cette cérémonie, la plaque de marbre avec les noms des soldats morts pendant la guerre de 1914-1918, qu'une grève n'avait pas permis d'installer à temps. Elle le fut quelques jours plus tard.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1919

Auteur(s) de l'oeuvre : Auguste Beignet (architecte, attribution par source), Henri Chalumeau (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le monument aux morts est composé de plusieurs éléments placés au fond d'une arcade : un autel en plâtre moulé surmonté d'une croix monumentale, et d'un décor peint sur le mur, et à droite d'une plaque de marbre avec la liste des morts. Le devant d'autel est orné de l'alpha et de l'oméga enchâssés dans un semis de petites croix et de motifs losangés. La table est portée par deux petites colonnes en marbre noir et repose sur un soubassement portant trois plaques de marbre blanc veiné de noir. Aux extrémités sont gravées deux croix pattées et au centre la dédicace "AUX AMES DU PURGATOIRE". L'autel est dominé par une croix monumentale posée sur un socle encadré d'un suaire autour duquel sont sculptés les dizaines du chapelet. La partie supérieure du socle et le pied de la croix portent des couronnes d'immortelles et dans l'une d'elles une croix de guerre. Une palme, symbole du triomphe et de la récompense et une branche d'olivier, symbole de paix, se détachent sur le relief du fût de la grande croix. Derrière l'autel, le fond de l'arcade peint en beige-rosé est limité

par une bordure tricolore. Celui-ci porte une inscription, des motifs cruciformes et des croix de guerre. Des croix que l'on retrouve aux extrémités supérieures de la plaque de marbre blanc veiné de noir sur laquelle est gravée la liste des morts.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture murale, sculpture, marbrerie

Matériaux : plâtre (support) : moulé ; pierre taillé ; marbre veiné (blanc, noir) : taillé, gravé, doré

Mesures :

h = 197 ; la = 100. Il s'agit des dimensions de la plaque de marbre. La table d'autel mesure 148,5 cm de large et la croix fait 247 cm de hauteur. L'ensemble mesure environ 450 cm de hauteur et 270 cm de largeur.

Représentations :

ornement à forme végétale ; laurier, olivier, immortelle

croix de guerre

à croix

chapelet

Inscriptions & marques : inscription (gravé, sur l'œuvre, français), dédicace (gravé, sur l'œuvre, français),
inscription (gravé, sur l'œuvre, latin)

Précisions et transcriptions :

La base de l'autel porte gravée et dorées les inscriptions suivantes : "AUX AMES DU PURGATOIRE" ; la contre table : "AUTEL PRIVILEGIE" et de chaque côté de la croix : "PIE JESU DOMINE DONA EIS REQUIEM". Cette phrase pour les âmes du purgatoire est tirée du Dies Irae. La plaque de marbre est gravée de la dédicace : " PAROISSIENS / MORTS POUR LA FRANCE" suivie des cent onze noms et prénoms répartis sur cinq colonnes, par ordre chronologique, de 1914 à 1919. Chacun est suivi de son âge et plus rarement de son grade.

État de conservation

bon état , œuvre restaurée

L'ensemble est en bon état de conservation. La peinture a très vraisemblablement été restaurée, comme l'indique notamment la comparaison avec le décor peint de l'autel dédié à Saint-Joseph exécuté dans le même temps et dont les couleurs offrent actuellement un aspect défraîchi.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Périodiques

- P. C. **Eglise Saint-Antoine. Fête religieuse et patriotique. La semaine religieuse du diocèse d'Angers**, n° 30, 27 juillet 1919.
p. 594-595

Annexe 1

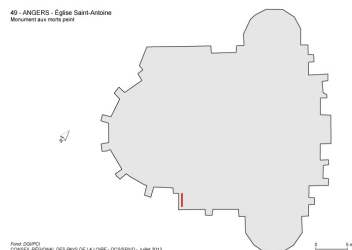
P. C. Eglise Saint-Antoine. Fête religieuse et patriotique. La semaine religieuse du diocèse d'Angers, n° 30, 27 juillet 1919, p. 594

"C'est mus par de tels sentiments que la paroisse de Saint-Antoine et son Curé ont voulu ériger, dans leur belle église inachevée, un autel aux âmes du Purgatoire qui fût un hommage aux morts de la guerre en même temps qu'une éternelle prière pour eux.

L'éminent architecte qui avant construit l'église Saint-Antoine fut chargé d'établir le plan du monument. Il fit un dessin digne de la main à laquelle nous devons Notre-Dame, Saint-Léonard et la façade de Saint-Joseph. M. Beignet a visité

jadis l'Espagne, la Grèce et l'Ecosse. Il a fleuri notre Anjou toute sa vie, mais ni l'imagination, ni la main n'ont vieilli en lui. M. Chalumeau, entrepreneur et ses ouvriers, exécutèrent avec beaucoup d'art les plans donnés ; l'autel fut dressé dans les premiers jours de juillet et dimanche dernier, 20 juillet, il était prêt pour l'inauguration. Quelque chose manquait cependant, à cause des grèves politiques de ces derniers temps, l'on n'avait pu mettre en place, à droite de l'autel, la plaque de marbre qui doit porter les noms des morts. Mais, qu'importe ! les noms étaient dans les cœurs".

Illustrations



Plan de situation du monument aux morts dans l'église Saint-Antoine à Angers.
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20134900787NUDA



Vue d'ensemble vers le chœur.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20134900903NUCA



Vue d'ensemble du chœur et des chapelles. Le monument aux morts est situé dans la chapelle du Purgatoire, côté nord.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20134900904NUCA



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : vue d'ensemble.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20134900902NUCA



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : vue d'ensemble du monument aux morts.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20134900898NUCA



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : monument aux morts, détail de la croix.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20134900900NUCA



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : monument aux morts, détail de l'autel.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20134900901NUCA



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : monuments aux morts, détail de la plaque de marbre des noms des soldats tués au cours de la Grande Guerre.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20134900899NUCA

Dossiers liés

Édifice : Église paroissiale Saint-Antoine, Angers (IA49010647) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Angers, rue Béranger

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Les monuments aux morts peints des paroisses des Pays de la Loire (IM44008699)

Auteur(s) du dossier : Christine Leduc-Gueye

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

49 - ANGERS - Église Saint-Antoine
Monument aux morts peint



Plan de situation du monument aux morts dans l'église Saint-Antoine à Angers.

IVR52_20134900787NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

Technique de relevé : relevé schématique ;

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble vers le chœur.

IVR52_20134900903NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du chœur et des chapelles. Le monument aux morts est situé dans la chapelle du Purgatoire, côté nord.

IVR52_20134900904NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : vue d'ensemble.

IVR52_20134900902NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : vue d'ensemble du monument aux morts.

IVR52_20134900898NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : monument aux morts, détail de la croix.

IVR52_20134900900NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : monument aux morts, détail de l'autel.

IVR52_20134900901NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chœur, côté nord. Chapelle des âmes du Purgatoire : monuments aux morts, détail de la plaque de marbre des noms des soldats tués au cours de la Grande Guerre.

IVR52_20134900899NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation